



Société  
d'aide au développement  
de la collectivité  
**DE LA HAUTE-CÔTE-NORD**

# Philosophie de développement durable

(Version 1.0)

*Dans la vie, il y a deux catégories d'individus : ceux  
qui regardent le monde tel qu'il est et se demandent  
pourquoi. Ceux qui imaginent le monde tel qu'il  
devrait être et se disent : pourquoi pas ?*

George-Bernard SHAW

Approuvé par le conseil d'administration

le 15 mars 2010

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE .....	- 4 -
1. MISE EN CONTEXTE .....	- 5 -
2. CONTEXTE D'APPLICATION .....	- 5 -
3. FONDEMENTS ET APPLICATION.....	- 5 -
4. ENGAGEMENT DE LA DIRECTION.....	- 6 -
5. RÉVISION DE LA POLITIQUE .....	- 7 -
6. COMITÉ VERT.....	- 7 -
7. ENTRÉE EN VIGUEUR.....	- 7 -

## **MOTS-CLÉS**

**Développement durable :** développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de répondre aux leurs (Commission Brundtland 1987) Un développement durable est un processus dans lequel les changements sont déterminés en fonction des besoins de l'humanité, des limites de l'environnement et de l'accès équitable de tous aux différentes ressources;

- Il y a développement réel lorsque le processus de développement conduit à un état d'harmonie entre les êtres humains et leur milieu naturel.

**Écoefficience :** L'écoefficience d'une entreprise est atteinte par la distribution de biens à un prix compétitif qui satisfait les besoins humains et apportent de la qualité de vie, tout en réduisant progressivement les impacts écologiques et l'usage des ressources tout au long du cycle de vie.

**Écohérence :** association à dimension locale et globale oeuvrant pour le développement durable. Elle a pour but d'initier, développer, accompagner, promouvoir, toute action permettant de répondre aux besoins et aux aspirations des générations actuelles sans compromettre le bien être des générations futures, ni la vie animale et végétale

**Découplage :** l'efficacité matérielle mesure la consommation de matière (qui devrait être la plus faible possible) par rapport au bénéfice obtenu (valeur ajoutée la plus grande possible). Une croissance de l'efficacité matérielle reflète un découplage entre la performance de l'économie et la quantité de matière consommée.

**Culture :** affirmer que la culture soit le quatrième pilier du développement durable, c'est casser l'idée qu'il n'y ait qu'un modèle unique. C'est à la fois protéger l'identité d'une région, d'un pays, d'une ethnie et reconnaître que chacun porte en lui ses propres aspirations et ses valeurs.

**Décroissance :** la décroissance renvoie aux limites de la croissance et de ses impacts. Il est souvent fait référence à l'idée de décroissance soutenable, système qui combine la croissance, les équilibres sociaux et environnementaux.

**Commerce équitable :** le commerce équitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, en particulier au Sud de la planète

---

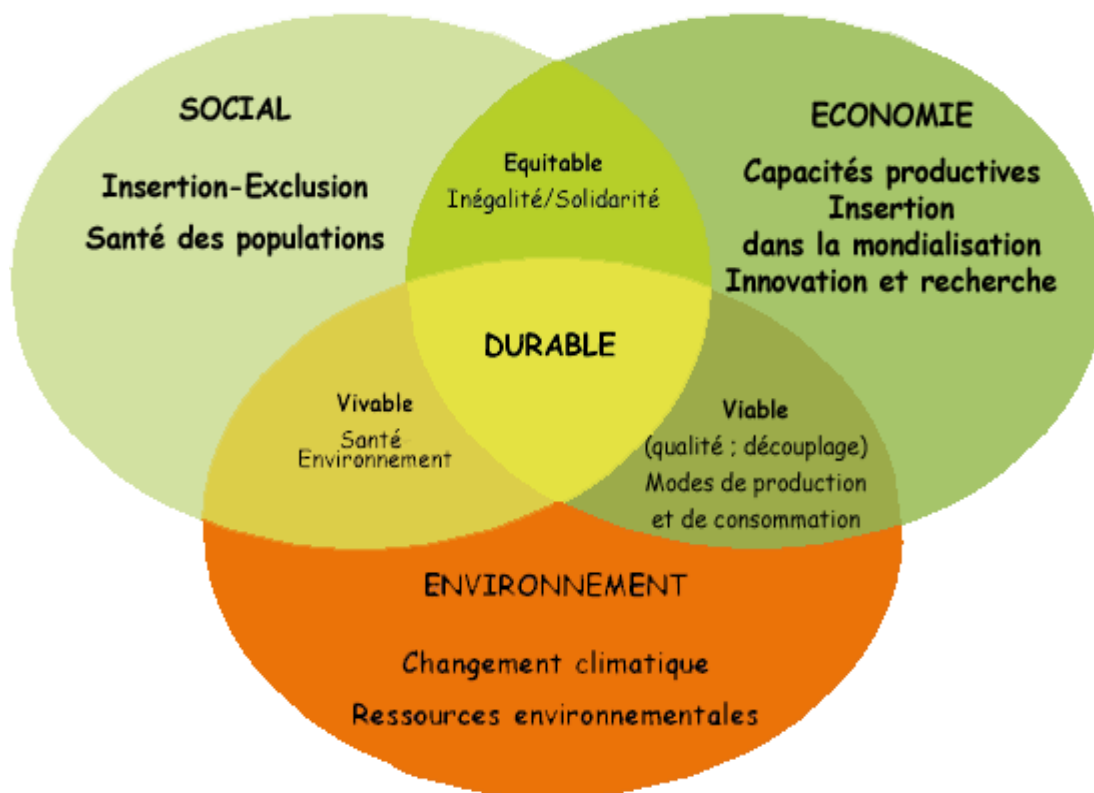
## PRÉAMBULE

---

La définition proposée par la Commission Brundtland a laissé place à de multiples interprétations et approches :

*"Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs."*

D'aucuns la qualifient de concept élastique ou caméléon. Au fil des ans, cette définition qui repose sur 3 axes principaux, social, économique et environnemental a été bonifiée et illustrée afin d'offrir un *agencement hiérarchisé des trois pôles* :



Dans un monde en évolution permanente, la prise en compte du développement durable nécessite une refonte radicale des manières de penser et d'agir.

Ainsi, la notion de durable valorise toute action qui favorise la cohérence entre les domaines sociaux, environnementaux, économiques et culturels.

Les modes d'actions à privilégier sont ceux qui s'inscrivent dans le respect intégral de l'environnement, ceux qui contribuent au mieux-être des personnes et des sociétés et qui permettent de maintenir et d'améliorer le rendement économique.

Bref, l'intégrité écologique est en quelque sorte une condition, l'économie un moyen, et le développement social et individuel une fin du développement durable, alors que l'équité en est à la fois une condition, un moyen et une fin.

*La mise en oeuvre du développement durable suppose par ailleurs un système de gouvernance qui assure la participation de tous aux processus de décision et permet l'expression d'une éthique du futur grâce à laquelle sont prises en compte les générations à venir. » (Gendron, 2005).*

Dans cet esprit, préoccupée par l'avenir de la communauté qu'elle dessert, la société d'aide au développement des collectivités souhaite inclure dans son mode de fonctionnement les principes d'écohérence (voir définition).

---

## 1. MISE EN CONTEXTE

---

Dans le cadre du virage vert entrepris par le réseau des SADC et soucieuse de la responsabilité sociale qui repose sur ses épaules, l'équipe de la SADC de la Haute Côte Nord s'engage à poser des gestes concrets pour encourager et soutenir le développement durable.

Cet engagement se traduit par l'adoption d'une philosophie de développement durable dont les valeurs seront intégrées au mode de fonctionnement de la Société et ce en complémentarité avec les pratiques déjà établies sur le territoire.

---

## 2. CONTEXTE D'APPLICATION

---

La philosophie de développement durable s'adresse à l'équipe de direction, au conseil d'administration et aux employés. Elle concerne les activités réalisées à l'interne, à l'externe de même que l'application des programmes.

**Interne** : Appliquer les principes de développement durable - Poursuivre l'implantation du bureau vert.

**Externe** : Diminuer l'empreinte écologique lors de la tenue d'événement, appliquer la philosophie DD.

**Services** : Intégrer les principes DD au site web, offrir des incitatifs --> moduler les programmes, offrir un service de soutien et d'accompagnement aux individus et entreprises intéressés à amorcer un virage vert.

---

## 3. FONDEMENTS ET APPLICATION

---

*L'avenir dépend de nos décisions, le développement durable fait partie des solutions.*

À cet effet, la SADC mise sur des pratiques (actions concrètes) et des valeurs plutôt que des critères techniques pour obtenir un résultat durable. La mise en oeuvre de la

philosophie de développement durable repose sur quatre grands principes qui guideront les actions à poser :

#### ÉDUCATION ET COMMUNICATION



Faciliter l'accès à l'information et à l'éducation des individus et des entrepreneurs en matière de développement durable

- Susciter la réflexion sur notre rapport au monde, à la vie, à nos semblables, et finalement à nous-mêmes.
  - Salle Multi média
  - Trousse DD
  - Accompagnement

#### ÉTHIQUE



Soutenir et accompagner les entreprises intéressées à se doter d'un code d'éthique DD

- Aide technique

#### ENGAGEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF



Valoriser et soutenir l'émergence d'entreprises vertes et encourager le développement et l'évolution de comportements éco responsables de la part des entrepreneurs et de leurs employés.

- Aide technique
- Soutien financier
- Événement reconnaissance

#### EFFICIENCE



Encourager l'audace, la créativité et l'efficacité qui permettront de diminuer l'empreinte écologique pour atteindre de meilleurs rendements sans nuire au bien être de la collectivité

- Aide technique
- Soutien financier
- Accompagnement – Mentorat et parrainage

---

## 4. ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

---

En vertu de la présente philosophie, la Société s'engage à moduler ses pratiques afin d'assurer la promotion et l'implantation d'une vision durable et globale du développement. Les paramètres utilisés pour baliser la sélection de projets et d'actions à prioriser devront :

- ❑ Permettre de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie du milieu
  - ❑ Contribuer à assurer la pérennité des ressources;
  - ❑ Générer une valeur ajoutée permettant de satisfaire une partie des besoins matériels de la population;
  - ❑ Contribuer à diminuer les écarts entre les mieux nantis et les moins bien nantis de la communauté desservie par la Société
  - ❑ Contribuer à améliorer l'autosuffisance ;
  - ❑ Favoriser le transfert de connaissances et de richesses d'une génération à l'autre (y compris les richesses naturelles);
  - ❑ Favoriser l'occupation optimale du territoire ;
  - ❑ Favoriser la qualité de la vie et des services à l'échelon des communautés.
- 

## **5. RÉVISION DE LA POLITIQUE**

---

La politique sera révisée annuellement et réajustée au besoin.

---

## **6. COMITÉ VERT**

---

La mise sur pied d'un comité vert est recommandée afin de veiller à l'application et à la révision si nécessaire de la présente politique.

---

## **7. ENTRÉE EN VIGUEUR**

---

La présente philosophie prend effet à compter du 15 mars 2010.